Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NATURA 2000

DREAL NOUVELLE-AQUITAINE PREFET DE LA CHARENTE-MARITIME

FORMULAIRE D'ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 POUR TRAVAUX EN SITE CLASSÉ

Suite au décret n°2010-365 du 9 avril 2010, les projets soumis à autorisation au titre des sites classés doivent faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences au titre de Natura 2000. Un dossier d'évaluation des incidences est donc à joindre au dossier de demande d'autorisation au titre des sites classés.

Le présent document vise à fournir à tout porteur de projet, dont le projet est soumis à évaluation des incidences au titre Natura 2000 et/ou ***autorisation en Site Classé de Charente-Maritime****. Il constitue une trame (conforme à l'article R. 414-23 du code de l'environnement)* ***pour l'élaboration du dossier d'évaluation des incidences****.*
L'évaluation des incidences est de la responsabilité du porteur de projet ; il demeure responsable de la conclusion qu'il produit sur le caractère significatif ou non des incidences potentielles de son projet.
L'évaluation des incidences Natura 2000 est proportionnée aux effets du projet qui sont susceptibles d'affecter les enjeux de conservation du site (c'est à dire les habitats et espèces qui ont justifié la désignation du site).
Ce formulaire doit être rempli, daté et signé par le porteur de projet. Il constitue le minimum permettant au service administratif instruisant le projet de statuer sur la conclusion de l'évaluation d'incidence Natura 2000 requise pour la complétude du dossier (PC11, DP11-1, EIN pour site classé). Si un doute apparaît quant à l'absence de susceptibilité d'incidence, le service instructeur peut donc demander des précisions sur certains points particuliers ou une évaluation complète (telle que requise au R414-23).***Ce formulaire n'est pas adapté aux projets soumis à étude d'impact.***

L'autorité chargée d'autoriser, ou de recevoir la déclaration ***s'oppose au projet*** *si l'évaluation d'incidences requise n'est pas réalisée, si elle est insuffisante, ou s'il en résulte que le projet porterait atteinte aux objectifs de conservation d'un site Natura 2000.*

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET :

NOM (personne morale ou physique) : TESTARD Axel

Adresse : la baudissière
Route des Huitres
17550 DOLUS D'OLERON

Téléphone : 0643658453

Email : laurent.geoffroy@orange.fr

Lieu du projet :

Sur quelle commune se situe-t-il ? DOLUS D'OLERON

Références cadastrales des parcelles BI 96/95/108-127

Joindre une carte de localisation claire et précise **indiquant les périmètres Natura 2000 concernés** et les plans liés au projet (plan de masse, plan cadastral, insertions paysagères…) **doit également apparaître sur la carte l'accès au chantier et les zones d'emprise temporaire** (stockages, manœuvre d'engins, zones de survol …).
Pour vous y aider, le site Geoportail propose dans l'onglet « cartes-données thématiques-espaces protégés » une sélection des couches « sites NATURA 2000 directive oiseaux », « sites NATURA 2000 directive habitat ».

LOCALISATION DU PROJET PAR RAPPORT AUX SITES NATURA 2000 :

Votre projet correspond-il à une ou plusieurs des situations suivantes ?

Situation 1 : Mon projet se situe à moins de 2 km d'une Zone de protection spéciale (ZPS) : *(préciser la distance en face du site concerné ou indiquer «à l' intérieur du site Natura 2000 »)*

OUI ☑ **NON** ☐

N° site	Nom du site	« Intérieur site » ou distance au site en mètres
FR5410013	ANSE DE FOURAS, BAIE D'YVES, MARAIS DE ROCHEFORT	
FR5410028	MARAIS DE BROUAGE-OLERON	interieur site
FR5412020	MARAIS ET ESTUAIRE DE LA SEUDRE, ILE D'OLERON	
FR5412025	ESTUAIRE ET BASSE VALLEE DE LA CHARENTE	
FR5412026	PERTUIS CHARENTAIS - ROCHEBONNE	

Situation 2 : Mon projet se situe à moins de 2 km d'une Zone Spéciale de Conservation (ZSC) « milieux aquatiques- rivière » et/ou « Loutre d'Europe et Vison d'Europe »: *(préciser la distance en face du site concerné ou indiquer «à l' intérieur du site Natura 2000 »)*

OUI ☑ **NON** ☐

N° site	Nom du site	« Intérieur site » ou distance au site en mètres
FR5400429	MARAIS DE ROCHEFORT	
FR5400430	BASSE VALLEE DE LA CHARENTE	
FR5400431	MARAIS DE BROUAGE ET MARAIS NORD D'OLERON	interieur site
FR5400432	MARAIS DE LA SEUDRE	
FR5400433	DUNES ET FORETS LITTORALES DE L'ILE D'OLERON	
FR5400465	LANDES DE CADEUIL	
FR5400469	PERTUIS CHARENTAIS	

Situation 3 : Mon projet se situe à moins de 5 km d'un site à enjeu « Chauves-souris »: *(préciser la distance en face du site concerné, ou indiquer «à l' intérieur du site Natura 2000 »)*

OUI ☐ **NON** ☑

N° site	Nom du site	« Intérieur site » ou distance au site en mètres
FR5400429	MARAIS DE ROCHEFORT	
FR5400430	BASSE VALLEE DE LA CHARENTE	
FR5400433	DUNES ET FORETS LITTORALES DE L'ILE D'OLERON	
FR5400465	LANDES DE CADEUIL	
FR54002001	CARRIERE DE L'ENFER	
FR5400434	PRESQU'ILE D'ARVERT	

Etape 1 - Description du projet

DESCRIPTION DU PROJET :

Emprise du projet pendant travaux : 231,59m²
Surface totale d'emprise après travaux : 349,10 m2
Hauteur de la construction: 5,70 m
Quelle est la distance des constructions les plus proches: 36 m
Le bâtiment est –il isolé ? **OUI** ☐ **NON** ☑

Accès existant ? **OUI** ☑ **NON** ☐

Création d'accès permanent ? **OUI** ☐ **NON** ☑ **Pendant les travaux** ? **OUI** ☐ **NON** ☑

Si création d'un accès permanent, précisez les matériaux utilisés et si la surface sera traitée : _____
NON chemin d'exploitation ostréicole dejà existant pour l'entreprise . chemin calcaire

Occupation du sol avant travaux sur la/les parcelle(s) du projet? *cochez la/les case(s) et préciser les références cadastrales si certains éléments naturels ne sont présents que sur certaines parcelles*.

☐ prairie
☐ culture
☐ haie
☐ bois
☐ verger
☐ jardin
☐ roselière
☐ mare d'eau douce
☒ travaux sur bâti existant (rénovation du bâti, remaniage toiture…)
☒ zone déjà anthropisée (parking en calcaire, continuité d'habitation…)

Des éléments naturels sont-ils présents sur la/les parcelle(s) du projet (haies, arbres isolées, espaces boisés, mare, ruisseau, fossé de marais…) ? **OUI** ☐ **NON** ☑

Si oui, lesquels ?_____

Parmi ces éléments naturels, certains seront-ils détruits par les travaux ? (arrachage d'arbre, coupe/élagage, dessouchage d'espèce envahissante...)
NON

Avez-vous un projet de plantation de haies, arbres, autres espèces végétales ? Si oui, merci de préciser les essences.
NON

Occupation du sol et milieux naturels présents à proximité du projet (1km autour) : *(merci de compléter le tableau)*

Type de milieux	Présent au sein de l'emprise du projet	Présent à proximité du du projet (à moins d'1km)	Milieux détruit ou altérer pendant les travaux
Milieu aquatique (fossé, ripisylve …)	**OUI** ☐ **NON** ☒	**OUI** ☒ **NON** ☐	**OUI** ☐ **NON** ☒
Zone de marais	**OUI** ☐ **NON** ☒	**OUI** ☒ **NON** ☐	**OUI** ☐ **NON** ☒
Prairie	**OUI** ☐ **NON** ☒	**OUI** ☐ **NON** ☒	**OUI** ☐ **NON** ☒
Prés salés	**OUI** ☐ **NON** ☒	**OUI** ☐ **NON** ☒	**OUI** ☐ **NON** ☒
Lagune ou saline	**OUI** ☐ **NON** ☒	**OUI** ☒ **NON** ☐	**OUI** ☐ **NON** ☒
Estuaire-estran	**OUI** ☐ **NON** ☒	**OUI** ☐ **NON** ☒	**OUI** ☐ **NON** ☒
Dune	**OUI** ☐ **NON** ☒	**OUI** ☐ **NON** ☒	**OUI** ☐ **NON** ☒
Boisement	**OUI** ☐ **NON** ☒	**OUI** ☐ **NON** ☒	**OUI** ☐ **NON** ☒
	OUI ☐ **NON** ☐	**OUI** ☐ **NON** ☐	**OUI** ☐ **NON** ☐

TRAVAUX PREVUS :

		Cocher si concerné	texte ici **Précisions** surface, longueur, type de matériaux, aménagement temporaire ou permanent...
Modification du sol	Construction (cabanon, maison, hangar, serre…)	☒	construction d'un point de vente extension cabane emprise sol env 24,88m²
	Cheminement	☐	NON deja existant en calcaire
	Plantation	☐	
	Mise en culture	☐	
Infrastructures aménagements associés	Création d'une voirie permanente	☐	
	Travaux d'assolement (fondations)	☐	
	Travaux sur les réseaux	☐	
	Création d'un parking ou d'une aire de manœuvres	☐	
	Construction d'un hangar	☒	auvent de stockage env 62,22m²
	Pose de panneaux photovoltaïques sur couverture existante	☐	
	Pose de signalétique ou panneaux d'interprétations	☐	
Manifestations	Installation de tribunes	☐	
	Tentes, tivolis, chapeaux	☐	
	Œuvres d'art temporaire permanent	☐ ☐	
	mobilier urbain (bancs, poubelles..)	☐	
Eclairage	Avec détecteurs de présence	☐	
	permanent	☐	
Autres		☐	
		☐	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET :

	Phase travaux	**Phase d'exploitation** (après le projet)
Durée envisagée	☑ < à 1 mois ☐ de 1 mois à 6 mois ☐ < à 1 an ☐ > à 1 an - préciser :	☐ < à 1 mois ☐ de 1 mois à 6 mois ☐ < à 1 an ☑ > à 1 an - préciser : vie de l'entreprise

Phase chantier :

Type d'engins utilisés pour les travaux (effets sonores) : engins batiment : elevateur manitout camion de livraison materiaux construction... equivalent aux engins d'exploitation actuels

Nature des matériaux utilisés (si remblais) : Calcaire ou terre

Des aménagements connexes sont-ils prévus (écoulements des eaux pluviales, fosse septique, bâtard d'eau…)? Si oui, préciser la zone d'écoulement sur un plan et s'ils seront temporaires ou permanents ?

_____

_____

- Y-a-il des rejets ou des prélèvements (même indirect comme un forage) en milieux aquatiques ? **OUI** ☐ **NON** ☒

Précisez : _____

Phase d'exploitation (utilisation après le projet) :

- effets sonores (audibles au-delà des abords ; vibrations perceptibles au-delà des abords) : identique a exploitation actuelle
- rejets ou prélèvements en milieux aquatique (même indirects, par ex forage) : non
- modalités d'entretien des surfaces non imperméabilisées (ex: traitement des allées, prairies sous installations photovoltaïques…) : _____

A quelle période ? (cocher les mois correspondant)

	Janv.	**Fév.**	**Mars**	**Avril**	**Mai**	**Juin**	**Juil.**	**Août**	**Sept.**	**Oct.**	**Nov.**	**Déc**
Période de travaux								x	x	X		
Phase d'activité	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

Aide à la décision/pour information :

	Milieux concernés	**Période de sensibilité**											
		Janv.	**Fév.**	**Mars**	**Avr.**	**Mai**	**Juin**	**Juil.**	**Août**	**Sept.**	**Oct.**	**Nov.**	**Déc**
Amphibiens et Cistude	prairies, jas, bassins, mares	**Dérangement (reproduction)**											
Oiseaux des marais	prairies, jas, bassins en eau, digues, levées			**Dérangement (reproduction) + destruction de nids/oisillons**									
Autres oiseaux et rapaces	arbres isolés, haies, friches			**Dérangement (reproduction) + destruction de nids/oisillons**									
Chauves-souris	gîtes bâtis (grange, cave, etc.), haies, bois	**Dérangement hibernation**					**Dérangement (mise bas)**					**Dérangement hibernation**	
Vison d'Europe	Ripisylves, cours d'eau, prairies avec haute végétation	**Dérangement (reproduction)**		**Dérangement (mise bas et élevage jeune)**								**Dérangement hivernage**	

	Sensibilité forte		Sensibilité moyenne		Sensibilité faible

Etape 2 – Sortie rapide-Evaluation simplifiée

2.1 CAS DE SORTIE RAPIDE DE L'EVALUATION D'INCIDENCES

Le projet est situé en ZPS ou ZSC (situation 1 et/ou 2 en p2) mais hors site à enjeu « chauves-souris » ?
OUI ☒ NON ☐

L'absence d'incidences significative du projet sur les habitats ou les espèces ayant entrainé le classement du site en Natura 2000 **est admise si et seulement si votre projet correspond à l'un de ces cas :**

☒ cas A : travaux sur existant ou sur surfaces déjà artificialisées en continuité ou en dent creuse d'un secteur urbanisé **et** sous réserve que les travaux se déroulent en dehors de la période sensible pour la biodiversité *(cf. p5)*

☐ cas B : extensions de maison d'habitation inférieure à 30 % de la surface plancher existante, ou construction de garage associé à la maison d'habitation en continuité avec cette dernière **et** sous réserve que les travaux se déroulent en dehors de la période sensible pour la biodiversité *(cf. p5 et complétude de la p6 par la structure animatrice Natura 2000)*

☐ cas C : construction d'un abri de jardin, d'un poulailler ou d'une piscine dans l'enceinte d'un jardin **si** la maison d'habitation n'est pas isolé ou immédiatement adjacente au site Natura 2000

☐ cas D : changement de menuiserie (volets, porte, fenêtre) à l'exception des travaux de toiture

☐ cas E : travaux de peinture ou réfection d'enduit

☐ cas F : changement de clôture sauf si la propriété est immédiatement adjacente à un site Natura 2000

☐ cas G: plantation d'une haie champêtre, sous condition de l'approbation par la structure animatrice (p6) des essences proposées en page 3.

☐ cas H : Pose de panneaux photovoltaïques sur couverture existante sans remaniage ou modification de la couverture.

Validation par la structure animatrice :

Même si cela n'est pas obligatoire, il est recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 pour identifier les risques potentiels du projet sur les enjeux Natura 2000.

☐J'ai pris contact auprès de la structure animatrice_____,

en la personne de Mme_____ visite de terrain réalisée le _____.

Commentaire de la structure animatrice/approbation du cas de sortie rapide coché :

Prise de contact avec le CRC 17 : Le projet se situe sur une exploitation existante, en activité. Les travaux sont réalisés sur les bâtiment existants ou sur des surfaces anthropisées en calcaire

Si vous avez coché une case de sortie rapide, aller à la page 7 pour signer. **Dans les autres cas poursuivez jusqu'à l'étape 6 p16.**

2.2 CAS DE SORTIE RAPIDE DE L'EVALUATION D'INCIDENCES

Le projet est situé dans un site à enjeu « chiroptères » situation 3 (en p2) ☐ **OUI** ☒ **NON**

Si le projet est situé dans un site à enjeu « chiroptères », **l'absence de susceptibilité d'incidences est avérée dès lors que tous les critères suivants sont remplis :**

☐ il ne s'agit pas d'une rénovation de toiture

☐ il ne s'agit pas d'un aménagement de combles perdus

☐ il ne génère pas d'abattages d'arbres vieillissants (hormis pour la création d'un accès à la parcelle, dans la limite de 6 m de linéaire de haie détruit maximum)

☐ il est situé à plus de 300 mètres de l'entrée de cavités ou de grottes

☐ il s'agit d'une construction qui n'excède 12 mètres de haut

☐ il ne s'agit pas d'un projet d'antenne relais ou d'éoliennes

☐ il ne s'agit pas d'une rénovation de pont

☐ il n'est pas prévu d'éclairage nocturne en phase d'exploitation (hormis éclairage extérieure d'une habitation avec détecteurs de mouvements)

Validation par la structure animatrice :

Même si cela n'est pas obligatoire, il est recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 pour identifier les risques potentiels du projet sur les enjeux Natura 2000.

☐ J'ai pris contact auprès de la structure animatrice_____,

en la personne de Mme_____ visite de terrain réalisée le _____.

Commentaire de la structure animatrice/approbation du cas de sortie rapide coché :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Dernière étape signer ci-dessous et joindre ce formulaire à votre demande d'autorisation au titre des sites classés et à votre dossier d'urbanisme - **Dans les autres cas poursuivez jusqu'à l'étape 6 p16.**

Conclusion étapes 1 à 3, proposée par le demandeur :

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet sur le ou les sites Natura 2000 concernés.

J'atteste que mes travaux correspondent à un seul cas de sortie rapide de la p6 ou p7 tel que coché et je conclue ainsi à l'absence d'incidence significative sur les enjeux des sites Natura 2000 dans lequel se situe mon projet.

Fait à (date et lieu) : DOLUS D'OLERON le 05/02/2026

Nom, Prénom : TESTARD Axel

Représenté par :

Signature :

☐ **<u>L'évaluation est terminée</u> si la structure animatrice ou le service instructeur valide le cas de sortie rapide présenté ci-dessus.**

Etape 3 – Evaluation des incidences potentielles du projet

Pour les étapes 3 à 6 il est vivement conseillé de consulter le site internet ou la structure animatrice du DOCOB

Identification des effets potentiels	**Cocher si concerné**	**Durée de l'effet**		**Portée de l'effet**		**Précisions**
		ponctuel	permanent	Sur l'emprise décrite à l'étape 1	**Au-delà** – *précisez la distance*	
Modification du soi par piétinement ou destruction de la végétation	☐	☐	☐	☐	_____ m _____ km	
Intervention sur la végétation (coupes, curages, débroussaillage)	☐	☐	☐	☐	_____ m _____ km	
Modification du sol par construction (voir p4**)**	☐	☐	☐	☐	_____m²	
Gestion des déchets ou résidus liés aux travaux ou à l'activité	☐	☐	☐	☐	_____ m _____ km	**Précisez :**
Rejet ou écoulements vers le milieu aquatique (naturel ou pollution)	☐	☐	☐	☐	_____ m _____ km	**Précisez :**
Rejets autorisés dans le milieu aquatique (ex. ostréiculture)	☐	☐	☐	☐	_____ m _____ km	
Modifications ou rupture de la continuité hydraulique (busage, création d'un pas…)	☐	☐	☐	☐	_____ m _____ km	
Modifications ou rupture des écoulements d'eaux pluviales (modifiant l'alimentation d'un cours d'eau ou d'une zone humide)	☐	☐	☐	☐	_____ m _____ km	
Prélèvement d'eau	☐	☐	☐	☐	_____ m _____ km	
Bruits, vibrations, (pouvant déranger certaines espèces)	☐	☐	☐	☐	_____ m _____ km	
Manifestation (voir p 4)	☐	☐	☐	☐	_____ m _____ km	
Œuvre d'art permanente (voir p 4)	☐	☐	☐	☐	nb	Joindre une carte localisant les emplacements
Signalétique permanente (voir p 4)	☐	☐	☐	☐	nb	Joindre une carte localisant les emplacements
Eclairages nocturnes permanent (pouvant déranger certaines espèces)	☐	☐	☐	☐	_____ m _____ km	

3.1 Habitats d'intérêts communautaires susceptibles d'être impactés

Il s'agit de faire un état des lieux des habitats et espèces justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000, présents dans la zone d'influence, et sur lesquels peuvent porter les effets ; puis de déterminer ceux et celles qui risquent de subir une incidence du fait du projet ou de la manifestation.

Pour savoir si les milieux présents dans la zone d'influence sont des habitats d'intérêt communautaire justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000, il est fortement recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 et de joindre la copie des informations fournies

Habitats d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000				
Type de milieux	**Nom de l'habitat**	**Présent sur la zone d'emprise du projet**	**Présent sur la zone d'influence du projet** (à moins de 2 km)	**Risque d'altération ou de destruction dû aux effets au projet**
Bois ou forêt		☐	☐	☐
Ripisylve (boisement de berge)		☐	☐	☐
Prairies à hautes herbes		☐	☐	☐
Prairies		☐	☐	☐
Pelouses		☐	☐	☐
Lagune		☐	☐	☐
Zones de marais/zone humide		☐	☐	☐
Fossés, cours d'eau		☐	☐	☐
Mare		☐	☐	☐
Dune		☐	☐	☐
Affleurements rocheux		☐	☐	☐
Cavités		☐	☐	☐
Autres		☐	☐	☐

3.2 Espèces d'intérêt communautaire susceptibles d'être impactées

Pour savoir si les espèces présentes dans la zone d'influence sont des espèces d'intérêt communautaire justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000, il est fortement recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 et de joindre la copie des informations fournies

Espèces d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000					
Espèces	**Nom de l'espèce**	**Présent sur la zone d'emprise du projet**	**Présent sur la zone d'influence du projet** (à moins de 2km)	**Risque d'altération ou de destruction de l'habitat d'espèce dû aux effets au projet**	**Risque de destruction ou de dérangement de l'espèce dû aux effets au projet**
Plantes aquatiques ou dunaires					
Insectes : Libellules					
Insectes : Papillons					
Insectes : Coléoptères					
Poissons					
Amphibiens et Reptiles					
Mammifères : chauves-souris					
Mammifères semi-aquatiques (Loutre, Vison)					

Espèces d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000					
Espèces	**Nom de l'espèce**	**Présent sur la zone d'emprise du projet**	**Présent sur la zone d'influence du projet**	**Risque d'altération ou de destruction de l'habitat d'espèce dû aux effets au projet**	**Risque de destruction ou de dérangement de l'espèce dû aux effets au projet**
Oiseaux					

Etape 4 – Synthèse des incidences potentielles :

Concerne les habitats et espèces justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000 présents dans la zone d'influence (p8 à 10), pour lesquels il est nécessaire d'évaluer les incidences potentielles du projet au regard des étapes 1 à 3.

Saism

INCIDENCES POTENTIELLES DIRECTES :

1. 1.17m

1- Destruction d'habitat :	
le(s)quel(s) ou indiquer *« non concerné »*	surface détruite
Non concerné	
Justifier (Compléments explicatifs éventuels ou indiquer ***« non concerné »*)** **:** Non concerné	

2- Destruction de milieu potentiellement habitat d'espèces :		
Quel milieu ? ou indiquer *« non concerné »*	Habitat de quelle(s) espèce(s) ? et avec quelle fonction (repos, alimentation, reproduction, circulation)	surface détruite
Non concerné		
Justifier (Compléments explicatifs éventuels ou indiquer ***« non concerné »*)** **:** Non concerné		

3- Altération temporaire d'habitat (pollution, prélèvement, piétinement…)	
le(s)quel(s) ou indiquer *« non concerné »*	surface concernée
Non concerné	
Justifier (Compléments explicatifs éventuels ou indiquer ***« non concerné »*)** Non concerné	

4- Destruction d'espèce	
le(s)quelle(s) ou indiquer *« non concerné »*	Nombre d'individus potentiellement détruits ou proportion estimé de la population de l'espèce sur le site
Non concerné	
Justifier (Compléments explicatifs éventuels ou indiquer ***« non concerné »*****)** : Non concerné	

5- Dérangement, perturbation d'espèces	
le(s)quelle(s) ou indiquer *« non concerné »*	Pour quelle phase de leur cycle de vie ? reproduction, alimentation, repos
Non concerné	
Justifier (Compléments explicatifs éventuels ou indiquer ***« non concerné »*****)** Non concerné	

INCIDENCES POTENTIELLES INDIRECTES :

☐ Suppression de corridor écologique, fragmentation d'habitats et perte de fonctionnalité du site pour les échanges entre populations d'espèces du site :
précisez : _____
_____

☐ Retardement de l'accomplissement des objectifs de conservation du site / perturbation durable des facteurs maintenant le site dans des conditions favorables
précisez : _____
_____

☐ Perturbation temporaire des facteurs maintenant le site dans des conditions favorables
précisez : _____
_____

☐ Autres :_____
_____

CONCLUSION DES ETAPES 3 ET 4 :

Les effets du projet portent-ils sur les habitats, les habitats d'espèces (leurs milieux de vie) ou sur les espèces justifiant la désignation des sites Natura 2000 situés dans la zone d'influence du projet ou de la manifestation, que ce soit directement ou indirectement ?

☑ **NON -** il n'y a aucune incidence potentielle ⇨ **Passer à la Conclusion générale Étape 6 (p15)**

☐ **OUI –** il y a des incidences potentielles ⇨ **Compléter la partie suivante Étape 5 (p14)**

Etape 5 : Mesures prises pour atténuer ou supprimer les incidences potentielles

Il appartient au porteur du projet de proposer les mesures de correction ayant pour objectif d'atténuer ou de supprimer les incidences identifiées. Par exemple : déplacement du projet d'activité, réduction de son envergure, utilisation de mesures alternatives, modification de la période d'intervention ...

Il s'agit ici de définir ; la nature des mesures, leur période d'application, les engagements pour leur suivi technique et pour les dépenses éventuelles occasionnées, ainsi que les incidences résiduelles après application de ces mesures. Il est souhaitable de prendre en considération l'effet cumulatif des projets lorsque le projet déposé est similaire à d'autres projets précédemment déposés.

	Exemples de types de mesures de suppression et/ou de réduction d'impact	
Adaptation de la conception du projet	Réorganisation spatiale du projet ou réduction de son envergure Utilisation de techniques alternatives Adaptation des périodes de travaux ou d'exploitation Amélioration de la gestion des déchets et des rejets potentiels Adaptation des équipements sonores, des éclairages Réorganisation des accès terrestres ou marins, aériens, des circulations de publics ou de parkings... Autres dispositions permettant de limiter les effets du projet	► Décrire précisément en quoi les mesures proposées limitent ou suppriment les incidences du projet sur le(s) site(s)..sur quelles espèces ou habitats ► Indiquer le suivi envisagé pour garantir la bonne réalisation de ces mesures

► **Décrire précisément en quoi les mesures proposées limitent ou suppriment les incidences du projet sur le(s) site(s)**

► **Indiquer le suivi envisagé pour garantir la bonne réalisation de ces mesures**

Etape 6 : Conclusion proposée par le demandeur

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet sur le ou les sites Natura 2000 qui peuvent être concernés.

***ATTENTION** : Le porteur de projet a la responsabilité d'évaluer les incidences de l'activité proposée avec d'autres projets qu'il porte, afin d'identifier d'éventuels effets cumulés pouvant porter atteinte aux objectifs de conservation du site Natura 2000*

Conformément aux éléments que j'ai fournis dans mon dossier de demande d'autorisation (ou de déclaration), ainsi que dans le présent formulaire, et dont je certifie l'exactitude, je déclare que :

☑ **NON, il n'y a pas d'incidences significatives** :
Ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou de déclaration, et remis au service instructeur.

☐ **OUI, il y a des incidences significatives :**
L'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier d'étude d'impact doit être réalisé, afin d'être joint à la demande d'autorisation ou de déclaration, et remis au service instructeur.

Fait à (date et lieu) : _____

Nom, Prénom :

Représenté par :

Signature :